



SÉANCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Le blocus de Berlin

Par une lettre conjointe en date du 13 novembre, M. Herbert C. Evatt (Australie), président de l'Assemblée générale, et M. Trygve Lie, Secrétaire général des Nations Unies, ont adressé aux Gouvernements de l'Union soviétique, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France une invitation pressante à entamer sur-le-champ des pourparlers et à entreprendre les démarches nécessaires en vue de résoudre le différend de Berlin. Cet appel se fondait sur les motifs suivants:

Chaque jour que dure l'impasse, le danger qui menace la paix et la sécurité des nations subsiste dans toute sa gravité. La crainte d'une nouvelle guerre sape les efforts que font les nations pour réparer les méfaits de la dernière et revenir une fois de plus à la vie normale. L'activité de l'Assemblée générale et de l'ONU, dans tous les domaines où elle s'exerce, est retardée et compromise.

Les chefs des grandes nations, à qui cette communication est adressée, sont en mesure de mettre fin au danger qui menace ainsi la paix.

Dans leurs réponses, le Gouvernement soviétique comme les Gouvernements des Puissances occidentales s'en sont tenus de près à leurs positions antérieures. Le Gouvernement soviétique, dans une lettre signée par M. Vychinsky, rappelait qu'il avait, le 3 octobre dernier, adressé aux Gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France une note par laquelle il leur proposait d'accepter comme formule de règlement de la question la directive donnée le 30 août dernier aux commandants en chef de Berlin.

Le Gouvernement soviétique proposait en même temps que fût convoquée une session du Conseil des

min  
l'exa  
situa  
l'ens  
en c  
tite  
La  
tien  
Le  
leur  
que  
impo  
quel

États-U

I  
affi  
pos  
que  
de  
n'ai  
con  
cett  
tion  
Con  
con  
d'al  
sovi  
qu'a  
que  
blo  
poli  
Nou  
tion  
qua  
non  
mon  
prie  
a. l  
dat

Roytur

L  
Roy  
fir  
pou  
de  
mer  
ton  
Gou  
voy  
tair  
prie  
ter  
ecc